



Nihon Tai Jitsu S.A.R.C



Le Nihon Tai Jitsu est issu du Jujitsu japonais. Il allie à la fois le traditionnel et la self-défense à travers des techniques de frappes, clés ou projections... Le principe étant que tout à chacun puisse trouver les techniques lui correspondant. (**Tenue**: un kimono blanc & une ceinture blanche)

Le S.A.R.C (Système d'Action Rapide de Contrôle) vise à optimiser ses capacités en situation d'agression, à travers des mouvements instinctifs les plus réalistes possibles. Travail sur la stratégie du placement et de la gestion de son stress. (**Tenue**: un tee-shirt noir, un pantalon de kimono noir & chaussures)

INSCRIPTION à partir de 7 ans

Au Dojo des Grésillons, le mardi et jeudi, pour le Nihon Tai Jitsu à partir de 18h15, pour le S.A.R.C à partir de 20h00.

PIECES A FOURNIR

- 1 certificat médical (postérieur au 01-08-2019) d'aptitude à la pratique des arts martiaux ou Sports de combat.
- 1 formulaire d'inscription avec autorisation parentale pour les mineurs (formulaire fourni) ; pour les mineurs, la présence d'un représentant légal est obligatoire lors de l'inscription.

COTISATIONS

ACTIVITE	MONTANT
Nihon Tai Jitsu (de 7 à 11 ans)	150 €
Nihon Tai Jitsu (à partir de 12 ans)	210€
S.A.R.C. (à partir de 18 ans)	210 €

Règlement par chèque à l'ordre du C.S.M.G ou en espèces
P@ss+ accepté pour les collégiens
Coupons Sports et Chèques Vacances ANCV acceptés.

ENTRAINEMENTS

Dojo des Grésillons
reprise le 10 septembre 2019

Mardi	18H30 – 20H30 20H30 – 22H00	NIHON TAI JITSU 12 ANS & PLUS S.A.R.C
Jeudi	18H00 – 19H00 19H00 – 20H30 20H30 – 22H00	NIHON TAI JITSU ENFANTS 7 A 11 ANS NIHON TAI JITSU 12 ANS & PLUS S.A.R.C

Pour plus de renseignements, contactez la Maison des Sportifs au 01.40.85.49.88 ou consultez le site de la section : www.ntj-sarc-genevilliers.fr